



VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 18 février 2025

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle conférence de presse de la Mission.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

« En République centrafricaine, il faut consolider les avancées politiques et les progrès en matière de sécurité. »

Ce sont les propos que le Secrétaire général de l'ONU a tenus à l'ouverture du 39^e sommet de l'Union africaine qui s'est déroulé le week-end dernier à Addis-Abeba en Ethiopie, en présence d'une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement dont le President Faustin Archange Touadera.

Après avoir salué le partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'organisation régionale africaine, Antonio Guterres a présenté les trois grands axes qui continueront de guider le travail de l'ONU avec l'Union africaine :

Premièrement – la paix. Et c'est dans ce contexte qu'il a cité la Centrafrique,

Deuxièmement – l'action économique.

Troisièmement – l'action climatique.

L'intégralité du discours du Secrétaire général est disponible sur le [site web de l'ONU](#).

Cette consolidation des avancées politiques et des progrès en matière de sécurité évoquée par le Secrétaire général est au cœur du mandat de la MINUSCA qui, lors de la semaine écoulée, a remis plusieurs bâtiments aux autorités centrafricaines afin de favoriser l'extension de l'autorité de l'Etat et le renforcement de l'Etat de droit sur l'ensemble du territoire.

A Bossembélé dans la préfecture de l'Ombella-M'Poko, il s'agit du Tribunal de première instance, doté d'un système d'énergie solaire autonome et comprenant une salle d'audience et six bureaux équipés de mobilier. Cette infrastructure va permettre au personnel judiciaire de travailler dans de bonnes conditions mais aussi de rapprocher la justice du justiciable, contribuant ainsi à la lutte contre l'impunité.

Vandalisés, les locaux de l'ancien tribunal n'étaient plus utilisables et, depuis des années, les magistrats occupaient deux petites salles mises à leur disposition par la mairie. Les audiences publiques se tenaient, lorsque cela était possible, dans la salle de réunion municipale.

Après Carnot, Ndélé, Birao et Obo, Bossembélé est le cinquième tribunal de grande instance construit ou rénové et équipé par la Mission, et officiellement remis aux autorités judiciaires depuis le 14 janvier 2025.

Outre le tribunal de Bossembélé, la MINUSCA a réhabilité et équipé récemment la sous-préfecture de Paoua dans l'Ouham-Pendé ainsi que celle de Abba dans la Nana Mambéré ; elle a aussi construit l'extension de la brigade de gendarmerie de Nana Bakassa dans la préfecture de l'Ouham.

La présence de ces bâtiments officiels fonctionnels facilitera l'accès des Centrafricains et Centrafricaines aux services de l'Etat, à proximité de leur lieu de résidence.

La consolidation des progrès en matière de sécurité est également rendue possible par le soutien que la MINUSCA apporte à l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, l'UEPNDDRR.

Mercredi dernier, le 11 février, à Ndélé, dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, neuf combattants ont été désarmés et démobilisés et plusieurs armes et munitions collectées.

Je vous rappelle que depuis juillet 2025, plus de 1 200 combattants ont volontairement renoncé aux armes et ont été officiellement démobilisés par l'UEPNDDRR avec le soutien technique, logistique, sécuritaire et financier de la MINUSCA. D'autres opérations sont en cours de préparation.

Enfin, la dernière information de ce jour concerne la première réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine depuis l'adoption, en novembre dernier, de la résolution 2800 qui guide le travail actuel de la MINUSCA. Cette réunion aura lieu lundi 23 février après-midi, heure de Bangui. Ce sera l'occasion pour la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, de faire le point sur la mise en œuvre du mandat de la Mission, notamment l'assistance multidimensionnelle aux élections du 28 décembre 2025.

Cette réunion correspond à la publication, tous les quatre mois, du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine, un rapport qui couvre la période allant du 1er octobre 2025 au 13 février 2026.

Afin de coller au mieux à l'actualité, la prochaine conférence de presse se tiendra mardi prochain. Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement.

Questions des journalistes

Le Combattant + (Jacques Emmanuel Ngue)

- L'une des missions de la MINUSCA, ou bien le souhait de la MINUSCA, c'est de rapprocher la justice des justiciables. Et aujourd'hui, la Cour pénale spéciale connaît une crise financière. Est-ce que la MINUSCA a déjà trouvé des solutions pour que cette cour hybride puisse fonctionner dans les bonnes conditions ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

En effet, la question du financement de la Cour pénale spéciale est une question qui est bien réelle, notamment après la fin du soutien financier des États-Unis en mai 2025, mais également dans le contexte de crise de liquidité que traversent les Nations Unies et aussi la MINUSCA. Il faut savoir que des mesures de contingence ont été mises en œuvre dès l'automne 2025 afin de garantir la continuité des activités de la Cour, car tout le monde souhaite que la Cour puisse continuer à effectuer son travail dans le cadre de la lutte contre l'impunité que vous venez de mentionner.

Grâce aux contributions combinées de la MINUSCA et de l'Union européenne, le financement de la Cour est garanti jusqu'au 30 juin 2026. Au-delà de cette date, il va falloir trouver de nouveaux financements et la MINUSCA, qui est l'un des partenaires de la Cour pénale spéciale mais il y en a d'autres, continue son plaidoyer afin d'obtenir des soutiens financiers supplémentaires. Quelques états ont déjà exprimé leur volonté de contribuer. Vous l'avez aussi entendu comme moi, le Gouvernement centrafricain, par la voix de son porte-parole, a lui-même rappelé l'engagement du Gouvernement à soutenir la Cour pénale spéciale et a déclaré travailler à identifier des solutions de financement. Donc, nous sommes tous actuellement unis pour trouver une solution, car l'objectif est d'éviter tout risque de discontinuité dans les opérations.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Guy Florentin Outiama)

- Quels sont les apports de la MINUSCA dans le retour de la paix, dans le Haut-Mbomou, à travers vos actions de bons offices ?
- Également, est-ce que la MINUSCA est-elle associée dans la mission de la plateforme de la confession religieuse dans le Haut-Mbomou ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je crois que concernant le Haut-Mbomou, nous relatons quasiment à chaque conférence de presse tout ce que nous faisons dans le Haut-Mbomou, qui reste pour nous une zone prioritaire. Vous le savez, les élections ont pu se dérouler, à l'exception de la sous-préfecture de Bambouti, sans problème dans la préfecture du Haut-Mbomou malgré une situation sécuritaire difficile et cela, grâce à l'engagement et à la présence à la fois civile et militaire de la MINUSCA. Donc, la MINUSCA ne cesse de travailler à rapprocher les communautés, à promouvoir le dialogue entre les communautés, au-delà évidemment de la réponse sécuritaire qui est celle d'avoir des patrouilles, d'avoir renforcé nos bases et notre présence militaire mais l'approche est donc celle d'efforts de dialogue et de médiation. Et à ce titre, en effet, la Mission soutient la visite de la délégation de la plateforme des confessions religieuses actuellement en cours dans cette région à Zemio et à Obo.

Donc, nous continuons notre travail à la fois de sécuriser la zone pour rassurer les populations et pour permettre aussi le retour des personnes qui se sont déplacées ou qui se sont réfugiées dans les pays voisins limitrophes et d'un autre côté, d'utiliser tous les moyens et tous les mécanismes existants, qu'il s'agisse des comités de mise en œuvre préfectoraux, des groupes de travail pour la paix et la réconciliation, d'utiliser donc tous les moyens qui existent au niveau local et au niveau national afin de pouvoir sortir de cette impasse et de favoriser le dialogue et le retour à une cohabitation pacifique entre toutes les communautés et le retour surtout à une vie normale pour les habitants de cette partie de la République centrafricaine.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Junior Boute)

- Nul n'est sans ignorer que la MINUSCA est un partenaire potentiel de la République centrafricaine, non seulement aux côtés du Gouvernement, mais aussi aux côtés de la population. En 2025, le budget de la MINUSCA a été réduit de 15 % qui devrait normalement entrer en vigueur en 2026. Et ma question est de savoir que peut-on retenir concrètement de la situation réelle de la MINUSCA ? Quel domaine la réduction de ce budget a-t-elle impacté ?
- La République centrafricaine vient de sortir des élections et la MINUSCA est un partenaire qui a accompagné ces élections. J'aimerais savoir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché ? Et quelle stratégie la MINUSCA va mettre en place pour accompagner encore l'ANE pour le second tour et les élections partielles qui s'annoncent déjà ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

Merci. Alors, concernant votre première question, je souhaite clarifier. Le budget n'a pas été réduit de 15 %. Il nous a été demandé, comme à l'ensemble des missions de maintien de la paix dans le monde, le Secrétaire général nous a demandé de faire un plan d'économie de 15 % parce qu'il y a un problème de liquidité au niveau des Nations Unies. Le budget est là. Le budget a été approuvé par tout le monde, mais ensuite, les États membres doivent apporter leur contribution, doivent donner l'argent qui va permettre de faire fonctionner ce budget. Tous les États membres n'ayant pas donné l'argent pour alimenter ce budget, il nous a donc été demandé de réduire nos dépenses de 15 %.

Ce plan de réduction des dépenses concerne l'ensemble des activités et des secteurs de la MINUSCA, qu'il s'agisse de la Force ou de la police, donc de la composante des personnels en uniforme, des civils, comme moi par exemple, je suis un personnel civil de la MINUSCA, mais aussi de toutes les opérations, tous les programmes qu'on peut faire, un exemple : l'organisation de séminaires ou la mise en œuvre de projets à impact rapide. Donc, tout le monde a été affecté.

Il a fallu établir des priorités. Ces priorités, elles découlent tout naturellement du mandat qui nous est donné par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans la résolution 2800 et dans toutes les résolutions des Nations Unies qui nous concernent, on dit : « Voilà, on vous donne un mandat pour un an et on souhaite que vous fassiez un, deux, trois, quatre de façon prioritaire. Et puis, en plus, on aimerait que vous fassiez quatre, cinq, six, sept ». Donc

la Mission, sous le leadership de la Représentante spéciale du Secrétaire général, a mis tout cela à plat et a établi des priorités. Évidemment, jusqu'au 28 décembre, la priorité des priorités, c'était l'organisation des élections.

Vous avez pu voir, et cela va m'amener à votre deuxième question, je reviendrai à la première après, que nous avons tout mis en œuvre pour pouvoir soutenir le processus électoral. Comme je l'ai dit, lundi prochain, lors de la réunion du Conseil de sécurité, la Représentante spéciale va pouvoir faire l'économie aux membres du Conseil de sécurité de la manière avec laquelle la MINUSCA a mis en œuvre son mandat de soutien multidimensionnel au processus électoral, lequel a abouti à la tenue des élections le 28 décembre, dans quasiment la majorité, à 1 % près, des bureaux de vote de la République centrafricaine.

Donc, les leçons apprises pour nous, et je crois que la Représentante spéciale l'avait dit trois jours après les élections lors de la conférence de presse du 31 décembre [2025], c'est que nous avons accompli avec succès le mandat qui nous avait été donné par le Conseil de sécurité, qui était un mandat de soutien logistique, vous l'avez remarqué, tout le matériel est arrivé en temps et en heure dans tous les bureaux de vote, de soutien sécuritaire : le scrutin a pu se dérouler partout, sauf à Bambouti, pour les raisons que vous connaissez, de soutien technique avec la formation des agents de l'ANE, des agents des bureaux de vote, etc., tout ce qui concerne la planification. Le soutien logistique aussi pour pouvoir ramener ensuite le matériel, les bordereaux, les procès-verbaux avec les résultats, etc. Et évidemment, en amont, il y avait eu aussi le soutien politique avec les bons offices.

La priorité pour nous, jusqu'au 28 décembre, était de faire en sorte que les élections puissent se passer le mieux possible. Maintenant, comme toutes les autres missions de maintien de la paix, nous devons donc effectivement réduire de 15 % nos dépenses. Je l'ai dit, ça affecte tout le monde. Au niveau civil, malheureusement, certains de nos collègues ont déjà dû quitter la mission. Au niveau de la Force, certains contingents, certaines unités ont dû aussi quitter la Mission. Certaines bases temporaires sont fermées ou vont être fermées. Et au niveau des projets, chaque projet, chaque demande de soutien financier qui nous est adressée fait l'objet d'un examen particulier parce que nous n'avons pas d'autre choix que de faire ces économies, sinon nous n'aurons plus d'argent. Donc, nous sommes dans une phase de réorganisation, mais réorganisation ne dit pas abandon, loin de là.

Évidemment, ce travail de réorganisation se fait en étroite collaboration avec les autorités centrafricaines. La Représentante spéciale du Secrétaire général rencontre toutes les semaines ou le Président ou le Premier ministre ou le Président et le Premier Ministre ; elle rencontre les ministres. Donc, tout se fait en étroite collaboration, car, par exemple pour la sécurité, dans les zones qui sont sécurisées et où la MINUSCA n'a plus les moyens d'être parce que nous ne pouvons plus être partout, il est maintenant important qu'on passe la main aux Forces de défense et de sécurité centrafricaines.

Je reviens maintenant à votre question sur les élections. Quel va être notre rôle à l'avenir ? Évidemment, nous allons apporter notre soutien à l'organisation des élections du 26 avril. Le même dispositif sera en place pour les 100 bureaux qui sont concernés, avec un soutien logistique pour l'acheminement du matériel, pour l'acheminement des agents de l'ANE, un soutien sécuritaire avec le déploiement de nos policiers, de nos militaires dans les zones où se tiendront les élections, qui vont se tenir dans les 20 préfectures. Ces élections partielles ou ces élections qui n'avaient pas pu avoir lieu le 28 décembre, vont avoir lieu dans les 20 préfectures de la République centrafricaine, ce qui est une contrainte logistique aussi supplémentaire. Mais tout ça est programmé [car] nous accompagnons un processus électoral, donc, notre soutien, ce n'est pas uniquement pour le jour des élections. Notre soutien, il a commencé bien en amont et c'est pour cela que tout s'est bien passé le 28 décembre, parce que cela faisait des années qu'on travaillait avec tous les partenaires. Et notre soutien se terminera lorsque le Président aura prêté serment et lorsque tous les députés de la nouvelle législature seront tous à l'Assemblée et que les conseillers dans les régions et dans les municipalités seront en place. C'est vraiment le soutien sur l'ensemble d'un processus électoral.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Alexis Makori Mberdet)

- Comme vous l'avez souligné dans votre propos liminaire, l'Église, à travers sa plateforme, est en train d'initier des démarches pour le retour de la paix dans le Haut-Mbomou. Est-ce que la MINUSCA va soutenir, appuyer cette démarche ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

Je crois avoir répondu à cette question qui m'a été posée par Fréquence RJDH.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Astrid de Bonheur Kolengue)

- Chaque année, on se rend compte que pendant la saison sèche, il y a les conflits liés à la transhumance qui montent en puissance alors que pendant ces mêmes années, il y a des processus qui sont mis en place pour apaiser cette transhumance-là. Aujourd'hui, quel est ce protocole que vous allez mettre en place pour que la transhumance soit vraiment apaisée et stable en République centrafricaine ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

En effet, tous les ans, la période entre novembre et février, donc exactement la période dans laquelle nous nous trouvons, nous assistons à une recrudescence des incidents liés à la transhumance. La résolution des conflits liés à la transhumance n'est pas du tout le domaine réservé de la MINUSCA. Nous apportons notre contribution dans ce qui peut être notre valeur ajoutée, j'ai envie de dire. Et aujourd'hui, quelle est notre valeur ajoutée par rapport à nos autres partenaires à commencer par le Gouvernement centrafricain ? C'est celui du soutien que nous apportons à tous les mécanismes locaux de résolution des conflits. Le soutien que nous apportons aux Comités de mise en œuvre au niveau préfectoral de l'APPR, le soutien que nous apportons au fonctionnement des Groupes de travail sur la transhumance, etc.

Vous le savez, c'est un processus qui est long et qui, malheureusement, ne peut pas être résolu du jour au lendemain. Je peux vous donner des exemples. La semaine dernière, à Mabo et à Gala Hamou, dans la préfecture de la Kémo, nous avons mené avec, justement, la plateforme des confessions religieuses, le Groupe de travail sur la transhumance, des séances de sensibilisation à une transhumance pacifique, la cohésion sociale et la culture de la paix, avec 66 personnes qui y ont participé. Le 11 février, la veille, toujours dans la préfecture de la Kémo, mais à Guiffa, pareil, une séance de sensibilisation pour les conflits liés à la transhumance avec 185 participants. Et puis, je pourrais donner des exemples aussi à Bria [Haute-Kotto] et à Ngbima dans la Ouaka.

Donc, il ne se passe pas un jour, actuellement, sans que nos collègues sur le terrain, dans les zones concernées, qui cette année sont plutôt dans la région de Kaga, mais pas seulement, donc, il ne se passe pas une journée sans que nos collègues travaillent avec les communautés pour obtenir des médiations concernant les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. Il y a aussi le travail que nous faisons au niveau de la sécurité en sensibilisant et en renforçant nos mécanismes d'alerte et de sensibilisation des communautés pour que nous soyons informés ou pour que les Forces de défense et de sécurité et tous les autres partenaires soient informés le plus rapidement possible lorsque des tensions se font entendre.

Nous avons vu que cette semaine, il y a eu au niveau national une grande réunion concernant la transhumance. C'est vraiment un sujet qui concerne tous les partenaires. Vous vous souviendrez qu'il y a deux ans la MINUSCA avait organisé un séminaire de haut niveau pour une transhumance apaisée et prospère, qui avait été suivi de séminaires dans les régions. Des recommandations et un plan d'action avaient été élaborés. Et nous sommes justement actuellement en train de faire le bilan de ce que nous avons fait dans ce domaine. Donc, on aura l'occasion de revenir vers vous avec plus de détails dans les prochaines semaines à ce sujet.

Questions des journalistes

A Kota Sango (Eusebe Francklin Nugevili)

- La création et la construction de la Maison de presse est une préoccupation pour les journalistes. Du côté du Président du Haut conseil de la communication, il semblerait que la question de la délivrance du titre foncier du site dédié à la construction de cette maison est l'une des préoccupations ou bien est un blocage pour la construction de cette maison. Du côté du Gouvernement, selon le porte-parole du Gouvernement, ce

problème est lié à la réduction du budget de la MINUSCA. Alors, face à cette situation, quelle est la position de la MINUSCA ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

Il ne s'agit pas d'une position, il s'agit d'une réalité. Je ne vais pas commenter les blocages des uns et des autres. Mais effectivement, comme dans la réponse que j'ai faite au collègue du Gardien Médias, nous devons maintenant faire très attention à nos dépenses. Nous devons aussi avoir des actions qui correspondent vraiment à la mise en œuvre de notre mandat et, malheureusement, la construction de la Maison de presse n'est plus à ce jour une priorité pour la MINUSCA. À ce jour, nous n'avons pas les moyens de nous engager dans ce projet.

Questions des journalistes

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrenge)

- J'ai deux petites préoccupations. La première, c'est d'abord concernant Monsieur Mokotemapa de la CPS, qui serait absent de Bangui et qui continuerait à percevoir son salaire. Est-ce que cette absence est due à la réduction du budget de la MINUSCA ou il y a d'autres raisons qui se cachent derrière cette absence ?
- Ensuite, il y a la question du dialogue avec la milice Azandé Ani Kpi Gbé qui pose des conditions avant de participer à ce dialogue même si la plateforme religieuse a entamé des démarches, est-ce que la MINUSCA continue à mener des missions de bons offices auprès de cette milice pour qu'elle mette de l'eau dans son vin ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

Concernant votre première question, nous sommes un partenaire de la Cour pénale spéciale, mais nous ne gérons pas directement la Cour pénale spéciale. Donc, je vous renvoie à la Cour pénale spéciale pour poser votre question et essayer d'obtenir une réponse.

Concernant les AAKG, la première chose que je souhaiterais dire, c'est de réitérer un appel afin que les personnes qui ont été enlevées par ce groupe soient libérées. Je pense à la sous-préfète de Bambouti qui a été enlevée au moment des élections de décembre. Et je réitère l'appel de la MINUSCA pour la libération la plus rapide de la sous-préfète et de tous les autres fonctionnaires et de toutes les autres personnes qui ont été enlevées en même temps qu'elles. Comme je l'ai dit, la MINUSCA est engagée dans un travail de médiation, est engagée dans un travail avec toutes les communautés. Nous travaillons avec tout le monde. Nous avons un objectif qui est celui de la paix et nous travaillons avec tout le monde dans cet objectif de paix.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Guy Florentin Outiama)

- Ce matin, notre rédaction avait appelé le préfet du Haut-Mbomou qui nous a confirmé que la ville de Bambouti, jusqu'aujourd'hui, est encore déserte. Quelles sont alors les stratégies dont la MINUSCA peut mettre en place afin de faire revenir ceux qui ont fui et se trouveraient présentement sur le sol [sud]-soudanais ?
- Comme vous venez de dire dans votre propos liminaire, sur la construction des tribunaux de grande distance, il y a eu de cela une semaine, les responsables judiciaires de Boda se sont plaints par rapport au bâtiment qui était en train d'être construit par la MINUSCA, et puis jusqu'aujourd'hui, cela s'est arrêté en cours de route. On aimerait savoir pourquoi, parce que c'est une préoccupation pour cette population. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, Porte-parole de la MINUSCA

Concernant votre dernière question, je vais me renseigner. Je n'ai pas de réponse à vous apporter maintenant.

Je voudrais attirer votre attention et vous rappeler que la MINUSCA est en soutien, nous ne sommes pas en substitution des autorités centrafricaines, nous sommes en soutien aux autorités centrafricaines, donc, la

MINUSCA n'a pas de stratégie pour régler tel ou tel problème. Ce sont les autorités centrafricaines qui ont des plans d'action ou qui décident de telle ou telle chose et nous les soutenons.

Donc, concernant Bambouti, à ma connaissance, en effet, Bambouti reste vidé de ses habitants. Et c'est la raison pour laquelle, on en revient à l'appel que j'ai lancé il y a quelques minutes, je pense qu'un des premiers gages de bonne volonté et de sécurité serait de libérer la sous-préfète de Bambouti, ce qui pourrait inciter la population à rentrer. Il y a aussi le problème de l'accès à Bambouti, entre Obo et Bambouti qui reste problématique.

Donc, une fois encore, pour Bambouti comme pour le reste de la préfecture du Haut-Mbomou, nous avons beaucoup investi à Bambouti. Souvenez-vous, nous avons construit les bâtiments de la mairie, de la sous-préfecture. Nous avons donc fait revenir la maire, la sous-préfète. Nous avons réhabilité les écoles, nous avons réhabilité le centre de santé. Nous avons installé une radio communautaire, justement, dans cette volonté de diffuser une information fiable, vérifiée et qui parle à tout le monde dans la langue parlée dans cette partie du pays.

Nous avons beaucoup investi et nous souhaiterions que tout ce que nous avons investi et qui avait permis le retour [de ses habitants]. Moi, je me souviens quand je suis arrivée dans cette Mission il y a deux ans, être allée au mois de mai 2024 à Bambouti, c'était comme aujourd'hui, il n'y avait personne. Et puis, avant les événements de décembre, on me disait qu'il y avait 2 000, 3 000 personnes qui étaient à Bambouti suite au travail de la MINUSCA, à la fois la Force qui avait stabilisé la zone et qui avait permis ensuite à la MINUSCA, mais aussi à d'autres partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires d'ONG internationales, de revenir à Bambouti, de s'installer et d'offrir des services de base aux populations comme cela devrait être le cas partout. La belle dynamique s'est enrayée, hélas, mais aujourd'hui, il est important de pouvoir repartir et tirer quand même les gains de ce qui avait pu être construit pendant les derniers mois.

Là, on en revient toujours aux mêmes choses, à la fois, stabilisation sécuritaire, mais surtout, dialogue. Il faut que gens se parlent, il faut que les gens se comprennent, il faut que les malentendus soient levés pour pouvoir permettre une cohabitation entre tout le monde et pouvoir faire taire les rancœurs et que la stabilisation soit une stabilisation durable.

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#).

Merci à tous pour votre participation.